

COMMISSION DU SERVICE CIVIL.—NOTES DE CLASSEMENT DE CHARLES MOREAU ET AUTRES

M. POWER demande:

Copie de tous les documents, correspondance, rapports d'examen, notes de classement et autres obtenues par chaque candidat, recommandations en faveur de tout candidat données par des membres du Parlement, ou d'autres, au sujet d'un concours tenu à Québec durant le mois d'avril ou de mai 1931, et en particulier les notes obtenues par Charles Moreau, un vétérinaire invalide, pour la position de gardien, ministère des Travaux publics, Québec.

Le très hon. M. BENNETT (premier ministre): Monsieur l'Orateur, cette motion comporte le dépôt de pièces que nous n'avons pas le droit de demander à la Commission du service civil, selon la prétention de celle-ci. Deux fois, elle a refusé de fournir les notes de classement de candidats aux examens. Qu'elle ait raison ou tort, elle a pris cette attitude en deux circonstances au moins. Pour moi, je suis d'avis que si l'on considère la Commission à la lumière du statut qui la régit, il est fort douteux que nous ayons le droit de lui demander de faire connaître les notes de concours des candidats aux examens. Si l'honorable député (M. Power), qui est l'auteur de la motion est d'opinion différente, la motion pourrait être réservée, et dans l'intervalle nous pourrions communiquer avec la Commission pour savoir ce qu'elle en pense.

M. POWER: Monsieur l'Orateur, durant les sessions antérieures et principalement durant cette session, j'ai obtenu de la Commission des renseignements semblables à ceux que je demande dans cette motion, cependant quelque peu chargée. J'en conviens on m'a communiqué des notes de concours même confidentielles, fournies par les fonctionnaires de la Commission. Cela se fait depuis deux ans au moins.

Le très hon. M. BENNETT: Elle a refusé de le faire en maintes occasions.

M. l'ORATEUR: La motion est réservée à la demande du premier ministre pour enquête supplémentaire.

RECOLTES MANQUEES DANS L'OUEST

MESURES À PRENDRE POUR VENIR EN AIDE AUX AGRICULTEURS ET AUX CHÔMEURS

A l'appel de l'ordre du jour.

Le très hon. R. B. BENNETT (premier ministre): Monsieur l'Orateur, avant de passer à l'ordre du jour, je désire mentionner une question sur laquelle l'honorable représentant de Willow-Bunch (M. Donnelly) a attiré l'attention de la Chambre hier.

C'est aujourd'hui le 64<sup>e</sup> anniversaire de la Confédération, et il est d'usage en un jour comme celui-ci de s'arrêter un instant pour

[M. l'Orateur.]

jeter un regard sur le passé, étudier le présent et songer à l'avenir. Pour ce qui est du passé, nous pouvons, je crois, le considérer avec un certain degré de satisfaction et d'orgueil. Dans toute l'histoire du monde, jamais, je pense, un peuple aussi peu nombreux et habitant un pays aussi vaste n'a accompli autant que le peuple canadien. Quant à l'avenir, nous l'envisageons avec courage et confiance.

Mais pour ce qui est du présent, il est certain qu'une calamité nationale a frappé une partie de notre pays. Dans le passé, le Parlement a voté des sommes considérables pour venir en aide à ceux qui avaient perdu leur foyer ou qui furent victimes de quelque malheur public; cependant, ces gens n'étaient pas citoyens de notre domination ou de notre empire. En ce moment, d'après les renseignements que le Gouvernement a reçus et reçoit encore, il est évident que faute d'humidité et à cause de la chaleur intense une vaste partie de la Saskatchewan et des sections moins considérables de l'Alberta et du Manitoba n'auront pas de récolte cette année. Dans certaines régions, la récolte aura manqué pour la troisième année consécutive, d'autres pour la deuxième année consécutive; dans certains districts de peu d'étendue la récolte manquera pour la première fois. Les opinions varient quant à l'étendue des dommages. Le rédacteur commercial et agricole du *Manitoba Free Press*, Mlle Cora Hinds, vient de terminer une enquête sur la Saskatchewan et les autres provinces au moyen d'un questionnaire sur l'état de la récolte, et il n'est pas certain, même avec les pluies abondantes des dernières trente-six heures, que nous aurons une récolte de grain dans une région assez étendue.

Le gouvernement de la Saskatchewan, auquel il incombe directement de venir en aide aux victimes est à conduire une enquête dont les résultats ont été en partie communiqués à ce Gouvernement. On est d'avis que sous peu tous les renseignements topiques nous seront parvenus, mais il est évident qu'à cause de la chaleur intense, il est aujourd'hui presque impossible de continuer l'élevage dans une région assez étendue et, de plus, la récolte est pour ainsi dire nulle dans une région qui couvre 5 millions d'acres de terre et peut-être davantage.

Dans des circonstances semblables, le Parlement n'a pas hésité à venir en aide aux gens d'autres pays qui souffraient de semblables calamités et, avant la prorogation, le Gouvernement a l'intention de soumettre au Parlement une mesure qui indiquera, je crois, jusqu'à un certain point, que le peuple canadien est prêt à venir en aide à ceux qui sont moins heureux que les habitants d'autres parties du Canada en ce moment de crise.